

Cinquième séance du comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII) 2018-2019

Date et heure

17 octobre 2018 à 9 h

Lieu, adresse et salle

CLSC d'Huntingdon, salle du conseil

- Présences : Éric Auger-Lafond, président du CIIA
Philippe Besombes, directeur des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire
Joan Castonguay, membre du CIIA
Isabelle Loiselle, membre
Dave Métras, membre
Danielle Paquin, membre
Chantal Rochefort, présidente du CECII
Amélie Roy, membre
Kristen Schmid, membre
- Absences : Pamela Arnott, vice-présidente du CECII
Brigitte Bujold, membre coopté
Yves Masse, président-directeur général du CISSS de la Montérégie-Ouest
Patricia Quirion, membre
Chantal Careau, directrice adjointe des soins infirmiers à la qualité et à l'évolution de la pratique
Jessica Roy, membre représentante des infirmières praticiennes spécialisées
- Invités : Brigitte Duquette, conseillère-cadre à la qualité et à la surveillance de l'acte
Christelle Robert, conseillère-cadre au développement des outils cliniques
Isabelle Laperrière, adjointe au directeur - prévention et contrôle des infections

1. Ouverture de la rencontre

Le quorum est constaté et la cinquième séance du comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII) est déclarée ouverte à 9 h 15 par la présidente.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 19 septembre 2018
4. Suivi de la réunion du 19 septembre 2018
5. Information de la Direction générale
6. Information de la Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire (DSIEU)
7. Dépôt du rapport de la prévention et du contrôle des infections de la période 5
8. Plan de communication hygiène des mains 2017-2019
9. Règle de soins RSI-6018 : Surveillance clinique des usagers qui reçoivent des opiacés ayant un effet dépressif sur le système nerveux central
10. Politique et procédure sur l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle
11. Règle de soins : Gestion du cérumen
12. Règle de soins RS-6003 : Consultation téléphonique obstétricale
13. Bilan de la journée de réflexion de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ)
14. Travaux sur les indicateurs de qualité en soins infirmiers
15. Comités du conseil des infirmières et infirmiers
 - 15.1. Comité des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA)
 - 15.2. Comité relève infirmière (CRI)

- 15.3. Gestion des risques
- 15.4. Prévention et contrôle des infections (PCI)
- 15.5. Comité de coordination des outils cliniques (CCOC)
- 15.6. Commission infirmière régionale (CIR)
- 15.7. Comité communication
- 15.8. Association des conseils des infirmières et infirmiers du Québec (ACIIQ)
- 16. Clôture de la rencontre

RÉSOLUTION CECII20181017-01

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour de la séance du 17 octobre 2018 est adopté.

3. Approbation du procès-verbal du 19 septembre 2018

RÉSOLUTION CECII20181017-02

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2018 est approuvé.

4. Suivi de la réunion du 19 septembre 2018

Assemblée générale annuelle (AGA)

Monsieur Dave Metras mentionne avoir assisté à une conférence sur la thérapie sur le rire qui pourrait être intéressante lors de l'AGA. La conférence sur l'intimidation avec Jasmin Roy est aussi proposée. Ces idées seront évaluées.

5. Information de la Direction générale

Aucun représentant de la Direction générale n'étant présent, ce point est reporté.

6. Information de la Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire (DSIEU)

6.1. Dossier clinique informatisé (DCI) Cristal-Net

Monsieur Philippe Besombes fait une mise en contexte de l'implantation du DCI dans notre établissement. La première phase du déploiement se fera dans les trois hôpitaux et le processus sera complété d'ici le 31 décembre 2019 (sujet à changement). Le DCI sera compatible avec les logiciels utilisés à l'interne (laboratoire, Staturg, Dossier santé Québec, etc.) et les interfaces seront communicantes. Monsieur Besombes fera une présentation dans une prochaine rencontre du comité exécutif.

6.2. Infirmières praticiennes spécialisées (IPS)

Quatre IPS de l'Hôpital du Suroît assurent le suivi des usagers hospitalisés de niveau de soins alternatifs (NSA) qui sont en attente d'être relocalisés. Cette façon de faire permettra de dégager l'équipe médicale qui pourra se consacrer aux usagers hospitalisés requérant une prise en charge. Ce projet était initialement confirmé jusqu'en octobre, mais il a été prolongé. Chaque IPS aura à sa charge entre quinze et vingt patients durant sa semaine de garde.

6.3. Structure de la DSIEU

Monsieur Besombes énumère les créations de postes de conseillères et de cliniciennes à venir pour la DSIEU. Il suggère de transmettre l'organigramme aux membres.

6.4. Rehaussement des postes de la DSIEU et des autres directions

Une des solutions proposée pour pallier à la pénurie de main-d'œuvre est l'affichage de postes au-delà de la structure du cahier de postes.

Ce rehaussement peut aller jusqu'à 150% des postes de base et il est utilisé principalement dans les secteurs critiques ou spécialisés. Cette mesure vise à s'assurer qu'il y ait suffisamment de personnes en place malgré les absences.

6.5. Projet ratios de l'unité de chirurgie 7^e étage

Le 16 septembre dernier débutait la phase d'implantation du projet ratios à l'unité de chirurgie du 7^e de l'Hôpital du Suroît. Pendant quatre mois, une nouvelle structure des professionnels en soins sera mise à l'essai.

6.6. Pénurie de main-d'œuvre

Monsieur Besombes résume les différentes solutions mises en place pour contrer la pénurie de personnel.

Lors des rencontres provinciales, les préoccupations relatées par les autres établissements de santé sont les mêmes. Les difficultés ne se limitent pas à l'attraction, mais également à la rétention de la main-d'œuvre. Dans notre région, un programme de mentorat pour les préposés aux bénéficiaires sera développé et le programme de préceptorat sera bonifié. D'ailleurs, madame Catherine Roberge sera invitée lors d'un prochain CECII.

Le CISSS de la Montérégie-Ouest a reçu l'autorisation de recruter à l'étranger vingt-deux infirmières par année pour les trois prochaines années. Elles doivent suivre un stage de quarante-cinq jours lorsqu'elles entrent en poste.

Également, différents plans de contingence en CHSLD et dans les hôpitaux ont été élaborés. Le but de cette organisation du travail est de revoir les tâches de chacun lorsque les ressources humaines sont réduites.

Les membres discutent de la façon dont le CECII pourrait s'impliquer auprès des établissements d'enseignement afin de valoriser l'image de la profession infirmière. Monsieur Besombes contactera madame Josée Ferland à cet effet.

7. Dépôt du rapport de la prévention et du contrôle des infections de la période 5

Les membres consultent les documents envoyés par le secteur de la prévention et contrôle des infections (PCI).

8. Plan de communication hygiène des mains 2017-2019

Madame Isabelle Laperrière fait le point sur le plan de communication portant sur l'hygiène des mains, qui est une initiative conjointe des trois CISSS de la Montérégie. Les quatre axes principaux du plan portent sur le dépistage, l'isolement, l'hygiène et salubrité ainsi que l'hygiène des mains. Elle présente les constats et solutions apportés suite au sondage auprès des travailleurs et usagers. Finalement, elle énonce les stratégies de communication retenues pour faire connaître la campagne de sensibilisation. Le défi en Montérégie-Ouest sera d'harmoniser les pratiques en lien avec la prévention et le contrôle des infections de nos installations. Madame Chantal Rochefort appuie madame Laperrière dans ses démarches et elle l'invite à communiquer avec le CECII lorsque nécessaire. Madame Rochefort aimerait recevoir les publications de la PCI afin de les partager sur la page Facebook du conseil et elle suggère que ce dossier fasse l'objet d'une étude commune avec le conseil multidisciplinaire.

9. Règle de soins RSI-6018 : Surveillance clinique des usagers qui reçoivent des opiacés ayant un effet dépressif sur le système nerveux central

Madame Brigitte Duquette présente à nouveau cette règle de soins suite aux modifications mineures apportées. Monsieur Besombes explique qu'il n'aurait pas été nécessaire de la représenter, et que dorénavant, ce sera le cas pour toutes les modifications négligeables apportées aux règles de soins.

RÉSOLUTION CECII20181017-03

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil exécutif du CII donne un avis favorable à cette règle de soins.

10. Politique et procédure sur l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle

Madame Brigitte Duquette présente les documents relatifs à l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle. Les membres relèvent quelques coquilles dans les documents et madame Isabelle Loïselle, de l'unité Saint-Charles, questionne l'utilisation du matériel sur les listes en annexe.

RÉSOLUTION CECII20181017-04

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil exécutif du CII donne un avis favorable à cette règle de soins conditionnellement aux modifications et ajouts.

11. Règle de soins : Gestion du cérumen

Madame Christelle Robert présente cette règle de soins qui se veut provinciale, donc difficilement modifiable. Les membres discutent de la formation qui sera offerte en lien avec cette procédure. Monsieur Besombes rappelle que pour toutes les règles de soins, les ordonnances individuelles des médecins prédominent sur les ordonnances collectives.

12. Règle de soins RS-6003 : Consultation téléphonique obstétricale

Madame Christelle Robert présente cette règle de soins en portant l'attention des membres sur le changement qui a été effectué. Effectivement, en cas d'accident de la route ou de traumatisme, il faut inviter la patiente à aller consulter sans attendre.

RÉSOLUTION CECII20181017-05

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil exécutif du CII donne un avis favorable à cette règle de soins conditionnellement aux modifications et ajouts.

13. Bilan de la journée de réflexion de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ)

Quelques employés du CISSS ont participé à cette activité de l'OIIQ. Le résumé sera transmis aux membres lorsqu'il sera disponible.

14. Travaux sur les indicateurs de qualité en soins infirmiers

Madame Brigitte Duquette avait présenté un tableau de suivi des indicateurs. Si les membres ont d'autres indicateurs à présenter en lien avec les soins sécuritaires, ils peuvent les transmettre à madame Rochefort. La DSIEU informera le CECII de l'évolution des indicateurs.

15. Comités auxquels participent les membres du conseil des infirmières et infirmiers

15.1. Comité des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA)

Monsieur Éric Auger-Lafond annonce que le processus de nomination pour combler un poste coopté vacant en santé mentale, dépendance ou réadaptation est en cours. Les membres ont également statué sur les objectifs du plan d'action du CIIA : inspection professionnelle, rehaussement de la profession, actes déléguées et formation sont au menu pour l'année à venir. Finalement, la présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) sera invitée à un prochain comité.

15.2. Comité relève infirmière (CRI)

Monsieur Dave Métras a tenté de faire une réunion pendant la période estivale, mais sans succès. La prochaine rencontre est donc prévue pour le 9 novembre. Madame Catherine Roberge, conseillère-cadre, sera invitée pour discuter des enjeux de la relève. Plusieurs efforts doivent être déployés pour

améliorer les communications internes et externes du CRI. La gouverne de monsieur Métras tire à sa fin et il doit trouver un nouveau responsable.

15.3. Gestion des risques

Madame Amélie Roy était présente au comité du 26 septembre dernier, qui est maintenant tenu en fin de journée. Il y a eu des explications sur le fonctionnement et la confidentialité. Des histoires de cas et des événements sentinelles y sont présentés.

15.4. Prévention et contrôle des infections (PCI)

Madame Pamela Arnott étant absente, ce point est reporté. Les membres prennent connaissance des documents reçus de la PCI sur les éclosions.

15.5. Comité de coordination des outils cliniques (CCOC)

Il n'y a toujours pas de membre qui siège au CCOC.

15.6. Commission infirmière régionale (CIR)

Le prochain CIR sera le 24 octobre.

15.7. Comité communication

Madame Arnott est la nouvelle responsable du comité communication. Monsieur Métras et madame Castonguay sont intéressés à s'impliquer et il faut nommer un représentant du CRI. Madame Danielle Paquin se propose pour la révision d'articles. Madame Rochefort rappelle invite les membres à soumettre des idées de texte en lien avec leurs secteurs respectifs. Elle précise que le rôle de ce comité est de gérer les communications et de rappeler aux membres du CECII les échéanciers pour la publication d'articles.

15.8. Association des conseils des infirmières et infirmiers du Québec (ACIIQ)

L'assemblée générale était le 28 septembre dernier et les rencontres des présidents des CECII ont lieu environ cinq fois par année. Madame Rochefort va transmettre les lignes directrices de l'ACIIQ aux membres et elle les informe d'un quiproquo relativement à la nomination des membres par cooptation. Ce point fera l'objet de discussions au ministère de la Santé et des Services sociaux et madame Rochefort assurera un suivi.

Le congrès de l'OIIQ sera les 5 et 6 novembre et le CECII dispose de deux invitations d'une journée. Les gens intéressés à y participer peuvent signaler leur intérêt à madame Rochefort au plus tard lundi prochain et elle procédera à un tirage au sort parmi les membres n'ayant jamais eu ce privilège dans le passé.

16. Clôture de la rencontre

La présidente lève la rencontre à 14 h 45. La prochaine rencontre aura lieu le 28 novembre à 13h (la matinée étant réservée pour le comité de travail avec le conseil multidisciplinaire).



Chantal Rochefort
Présidente



Philippe Besombes
Secrétaire

Rédigé par : Céline Desautels, adjointe à la direction